

COMMUNIQUE

Les actionnaires de la société Microdata au capital de 42.000.000 Dhs , dont le siège social est à casablanca, 1 rue Amina Bent Ouahab, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 23 Juin 2010, en son siège siège à casablanca, 1 rue Amina Bent Ouahab, pour délibérer sur l'ordre du jour de la convocation, publiée au journal "L'économiste" du 21 Mai 2010.

Ladite Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, a approuvé les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils ont été présentés et ayant fait l'objet d'une publication préalable au journal "L'économiste" du 21 mai 2010 avec le résumé du rapport général des commissaires aux comptes.

L'assemblée a par ailleurs, décidé la distribution d'un dividende de 56 Dh brut par action payable à compter du 15 Juillet 2009 selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.